

Réf: Dossier N° 140872

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAH-LY »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1701, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAH-LY »

Objet : La production et la transformation agricole.
Import -export de viandes poissons et divers.
Exploitation d'une ferme, vente de produits agricoles.
Avitaillement maritime.
Aménagement, construction et promotion
immobilière.
Commerce général, prestations de services et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition la location et la vente de biens meubles
et immeubles,

L'emprunt de toutes sommes auprès établissement
financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une
partie des bien sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

La prise de participation dans toutes société existante
ou devant être créée et généralement toute opérations
financières, commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant directement ou indirectement à
l'objet social pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1701, Ilot 24

Dirigeant(s) : M SILUE NINSONGUI ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08283 du 21/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41503/GTCA/RC/2022 du 21/09/2022

